

RAPPORT

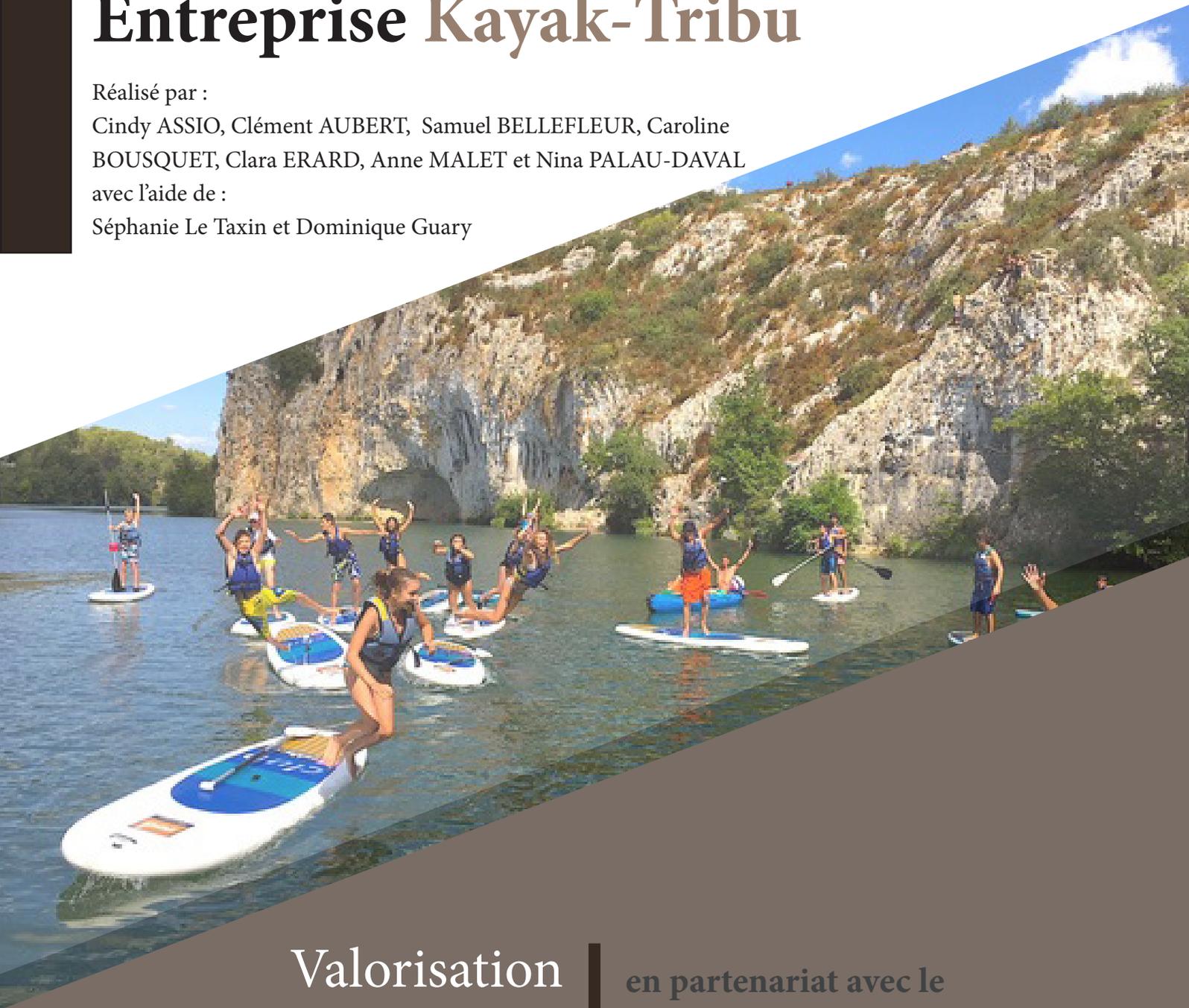
Entreprise Kayak-Tribu

Réalisé par :

Cindy ASSIO, Clément AUBERT, Samuel BELLEFLEUR, Caroline BOUSQUET, Clara ERARD, Anne MALET et Nina PALAU-DAVAL

avec l'aide de :

Séphanie Le Taxin et Dominique Guary



Valorisation
économique de
la biodiversité

en partenariat avec le
**COLLECTIF DES
GARRIGUES**



Collectif
des
Garrigues



SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 1
MATÉRIEL ET MÉTHODES	page 2
Parties prenantes et acteurs rencontrés.....	page 2
Déroulement de l'enquête.....	page 2
RÉSULTATS	page 3
DISCUSSION	page 3
Difficultés rencontrées.....	page 3
Forces et faiblesses de l'entreprise.....	page 4
Impacts sur la garrigue.....	page 4
Préconisation.....	page 4
CONCLUSION	page 5
BIBLIOGRAPHIE	page 6
ANNEXE 1	page 7
ANNEXE 1bis	page 13
ANNEXE 2	page 17
Fiche action 1 : Nuisances sonores.....	page 20
Fiche action 2 : Pollution visuelle.....	page 22
Fiche action 3 : Altération des berges.....	page 23
Fiche action 4 : Sensibilisation aux déchets.....	page 24
Fiche action 5 : Transports doux.....	page 25
Fiche action 6 : Natura 2000.....	page 26
ANNEXE 3	page 28

INTRODUCTION

La mission « Valorisation économique de la biodiversité », initiée par le Collectif des Garrigues, consiste à déterminer les services écosystémiques que peut rendre la garrigue aux activités économiques du territoire. Par « service écosystémique », on entend les nombreux bénéfices apportés par les écosystèmes et leur fonctionnement qui contribuent au bien être de la société et à l'ensemble de ses activités économiques (IUCN, services écologiques). Ces services se répartissent en 4 catégories : services d'approvisionnement, de régulation, culturels et de support. Dans un contexte de dégradation et de destruction des espaces naturels, on estime à près de 60% la diminution des services écosystémiques au cours des 50 dernières années (IUCN). Heureusement, nous sommes de plus en plus nombreux à nous rendre compte de l'importance des services écosystémiques et de leur nécessité dans le bon fonctionnement des nouvelles activités émergentes (économiques, sociales ou culturelles) et de nombreuses initiatives sont mises en place (Salles 2010).

Le Collectif des Garrigues est une association loi 1901 qui rassemble et valorise quotidiennement des expériences et des connaissances sur ce milieu. Sa mission consiste à rapprocher les acteurs du territoire et à susciter une « réflexion quant au futur des garrigues, dans le respect des milieux et de sa vie citoyenne », à travers des forums de réflexion réguliers, des chantiers participatifs ou encore des inventaires du patrimoine.

Les garrigues couvrent un vaste territoire d'environ 34 000 hectares entre les Cévennes et les plaines littorales languedociennes. Ce sont généralement des formations végétales sur sols calcaires caractéristiques des régions méditerranéennes, proche du maquis (Collectif des Garrigues). Les conditions spécifiques à ce type de milieux impliquent la présence d'espèces d'intérêt communautaire et protégées comme les orchidées (Faune Flore Languedocienne). Elles représentent donc des écosystèmes fragiles et pourtant réservoirs de biodiversité. Ensuite, les enjeux des garrigues ne se limitent pas au côté écologique car elles représentent également une forte identité culturelle pour les habitants. De plus, nous verrons par la suite que les garrigues peuvent permettre à ses utilisateurs de jouir de ces services économiques.

Malgré tout, elles sont aujourd'hui victimes de l'urbanisation mais surtout du déclin de l'activité agricole. En effet, ces dernières décennies, l'activité de l'élevage ovin a pratiquement disparu, entraînant la fermeture des formations végétales basses propres aux garrigues. Le maintien de l'agriculture peut être un moyen de conserver les espaces ouverts, à condition que les activités réalisées accordent une place à la biodiversité de ce milieu particulier. Le Collectif met ainsi un point d'honneur à non seulement souligner l'importance de la biodiversité pour l'activité du territoire mais aussi à valoriser ces mêmes activités, notamment agricoles.

Néanmoins, les activités d'aujourd'hui se sont diversifiées et il serait absurde de concentrer ces efforts uniquement au maintien d'une agriculture en déprise. Le territoire des garrigues est propice au développement de nouvelles activités et notamment aux sports de pleine nature. Dès lors, la qualité écologique, paysagère et sociale du territoire est indispensable au succès de ces activités. Ainsi, le Collectif des Garrigues mène des initiatives innovantes afin de regrouper ces activités autour de projets communs. Le réseau d'ambassadeurs éco-tourisme en fait partie.

Ce projet étudiant nous a été proposé dans le cadre des Masters II « Ingénierie en Écologie et Gestion de la Biodiversité » (IEGB) et “Gestion Intégrée de l’Environnement, de la Biodiversité et des Territoires” (GIEBioTe) de l’Université de Montpellier. Les principaux enjeux de cette mission sont donc pédagogiques (mieux comprendre les services écosystémiques d’un territoire concerné par différents secteurs d’activité) mais aussi professionnels : à travers notre mission, il est question de valoriser les acteurs et le territoire des garrigues.

Afin d’identifier au mieux chaque acteur économique du territoire, différents groupes de travail ont été créés, visant chacun une activité en particulier. Dans notre cas, nous avons travaillé avec Kayak Tribu, service de location de canoë/kayak alliant tourisme et sport de pleine nature. Nous avons donc réalisé une enquête critique sur cet acteur dont l’activité relève de la valorisation de la biodiversité sur le territoire des garrigues. Ainsi, nous y abordons les dimensions sociales, économiques et environnementales afin de dresser un état des lieux exhaustif de l’activité de kayak-tribu. Ce livrable a pour but de réunir les informations existantes sur l’activité mais également d’offrir des propositions d’amélioration.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Parties prenantes et acteurs rencontrés : Le groupe de travail comporte sept étudiants : cinq étudiants IEGB et deux étudiants GIEBioTe. Notre intérêt commun pour les sports de pleine nature nous a amené à choisir l’entreprise Kayak Tribu pour la réalisation de notre mission. Les responsables de Kayak Tribu sont Stéphanie Le Taxin et Dominique Guary. Nous avons rencontré Stéphanie le 19 octobre à Villevieille (30250). L’intégralité de notre groupe s’est rendu sur place afin de rencontrer notre interlocutrice. Stéphanie a répondu à nos questions de façon très cordiale, sans être intimidée par notre nombre. Dominique et elle sont auto-entrepreneurs et se sont établis sur le Vidourle en 2011 en montant leur propre entreprise de location de canoë/kayak. À l’écart des grands axes que sont l’Ardèche et l’Hérault en matière de sports de pagaie, ils proposent une expérience plus familiale sur un fleuve qu’ils sont les seuls à exploiter pour leur activité.

Déroulement de l’enquête : Avant toute chose, nous avons créé un Google Doc ainsi qu’un groupe de communication via un réseau social afin d’améliorer la communication au sein de l’équipe. Ensuite, la première étape de notre travail a consisté à recueillir des informations sur le Collectif des Garrigues, en complément de la présentation suivie dans le cadre du master. Cela nous a permis d’avoir une vision globale sur les actions menées par le collectif. En parallèle, d’autres recherches ont été faites sur le territoire propre à l’activité de l’entreprise Kayak Tribu (topographie, écologie, historique etc.). Un travail bibliographique a été réalisé en complément afin de s’immerger dans le contexte historique, législatif et social de l’activité du canoë/kayak. Enfin, nous nous sommes renseignés sur d’autres structures proposant le même type d’activité sur des territoires différents. Cela nous permettait de disposer de moyens de comparaison afin d’avoir une vision plus objective du travail demandé. En parallèle, nous avons rédigé un questionnaire. L’ensemble des recherches préliminaires visait à optimiser son efficacité et son exhaustivité. Ainsi, un entretien semi-directif a été préparé, composé de questions ouvertes permettant un dialogue plus fluide et plus naturel avec la personne interrogée.

Durant l'entretien, seuls deux membres de l'équipe posaient les questions, même si chacun était libre d'intervenir à tout moment. Cela nous a permis de collecter les informations nécessaires à la rédaction du présent rapport.

RÉSULTATS

Les résultats sont présentés en annexe sous la forme de quatre fiches visant chacune un thème particulier. Les idées principales sont résumées ci-dessous :

Annexe 1 : Kayak Tribu est une petite entreprise de location de canoës/kayaks soumise à la réglementation en vigueur. Même si la concurrence est très importante dans ce secteur d'activité, elle est contrebalancée par des prestations originales et innovantes, tant sur le plan sportif qu'écologique.

Annexe 1bis : Kayak Tribu s'intègre parfaitement au sein de la communauté d'acteurs économiques mais aussi dans le contexte écologique du territoire. De plus, les deux gérants de l'entreprise sont très investis et travaillent avec passion. Une dimension sentimentale s'ajoute ainsi à l'activité, entraînant des initiatives favorables à la valorisation économique et écologique des garrigues.

Annexe 2 : L'impact de l'activité de Kayak Tribu sur le territoire des garrigues n'est pas nul. Pendant la pleine saison, de nombreux bateaux descendent les cours d'eau et sont susceptibles d'impacter négativement l'environnement. Cependant, cette activité mobilise très peu d'infrastructures. De plus, de nombreuses actions de connaissance, de sensibilisation et de nettoyage sont mises en place par la structure et viennent compenser les impacts négatifs.

Annexe 3 : L'activité est en adéquation avec la charte "Ambassadeurs Éco-Tourisme" et les gérants de Kayak Tribu y sont très favorables. Néanmoins, il semble aujourd'hui qu'un essoufflement soit constaté par de nombreux acteurs vis-à-vis cette charte.

DISCUSSION

Difficultés rencontrées: Notre groupe de travail n'a pas rencontré de difficulté particulière. La création d'un Google Doc ainsi que d'un groupe de communication via un réseau social a permis à notre équipe de rester active et soudée vis-à-vis du travail demandé. Le plus difficile était de composer avec nos emplois du temps très hétérogènes (apprentissages et autres travaux). Cela ne nous a cependant pas posé de problème majeur puisque la rédaction du rapport s'est préparée suffisamment en amont. De plus, la bonne entente générale a permis de répartir les tâches sans problèmes au rythme de chacun.

Nous avons cependant rencontré quelques difficultés à l'égard du remplissage de certaines fiches. En effet, Kayak Tribu étant un exploitant des cours d'eau, il était difficile de situer l'activité dans la garrigue à proprement parler. Certaines questions pré-établies des annexes ont donc dû être adaptées ou ignorées. De plus, notre contact initial au sein de l'entreprise était Dominique Guary. Cependant, seule Stéphanie

Le Taxin était au courant de notre projet. Cela a mené à une incompréhension des deux côtés lors de la première prise de contact, avant que le malentendu ne soit dissipé.

Forces et faiblesses de Kayak-Tribu : Les atouts de l'entreprise sont nombreux. En premier lieu, Kayak Tribu a le monopole sur le Vidourle, ce qui lui permet de s'écarter de la concurrence forte des autres cours d'eau. Ensuite, elle propose des activités innovantes et originales. Enfin, les parcours de canoë-kayak traversent une zone Natura 2000 permettant aux moniteurs de sensibiliser leurs clients à l'environnement. D'ailleurs, l'entreprise est très active dans la préservation de son environnement de travail et met un point d'honneur à transmettre cet engouement à ses clients.

A première vue, l'entreprise Kayak-Tribu ne présente pas de faiblesse particulière. Nous avons cependant noté un manque de contact et de collaboration avec les structures voisines, notamment la Commune et les agents du site Natura 2000. Il est probable que cette frontière invisible entre ces trois parties défavorise l'activité de Kayak-Tribu. En effet, des partenariats seraient d'une grande aide à l'entreprise notamment sur des problématiques de gestion des déchets ou de nuisances sonores ainsi que sur des problématiques de valorisation de la biodiversité.

Impacts sur la garrigue : L'activité de Kayak Tribu bénéficie des services écosystémiques de la garrigue et les gérants de la structure en ont pleinement conscience. En réponse à ces services, l'entreprise essaye de limiter au maximum les impacts qu'elle peut avoir sur son environnement de travail tout en menant des actions de valorisation et de sensibilisation. Ainsi, l'activité ne génère pas de pollution chimique, l'impact carbone est limité au transport du matériel et des clients (majoritairement sur de courtes distances) et son impact physique (en terme d'infrastructures) est très faible.

Cependant, la pollution sonore et le stress causés par les nombreux passages des bateaux durant la pleine saison peuvent poser des problèmes pour la faune et la flore associées aux cours d'eau. Cet impact est réduit par des mesures de sensibilisation et des préconisations portées par les moniteurs mais reste tout de même existant et ne pourra jamais être totalement nul.

Préconisations

1) Bien qu'une partie de l'activité de Kayak Tribu se déroule dans un site Natura 2000, il n'existe pas de projet commun avec ses animateurs. Ainsi, les panneaux explicatifs mis en place par l'entreprise proviennent d'une initiative indépendante. On peut conseiller à Kayak Tribu de se rapprocher des animateurs du site Natura 2000 pour proposer des opérations de nettoyage en commun, ou pour organiser des sorties naturalistes en canoë par exemple.

2) Kayak Tribu propose des options pique-nique et/ou petit déjeuner dans le cadre des bivouacs. Ce pourrait être l'occasion de promouvoir des produits locaux/d'en faire déguster en partenariat avec d'autres ambassadeurs éco-tourisme.

3) Kayak Tribu pourrait éco-compenser les émissions de CO2 produites par les aller-retours nécessaires au déplacement du matériel et au transport des clients. En montrant ainsi l'exemple, Kayak Tribu pourrait même expliquer ce principe à ses clients et les inciter à compenser les émissions produites pour

arriver jusqu'à eux. Ceux arrivant en transport doux pourraient bénéficier de réductions. Pourquoi ne pas s'associer avec un loueur de vélos ?

4) Lors de l'entretien, Mme Le Taxin a évoqué un certain laxisme de la part de certaines communes riveraines au regard des déchets déposés par touristes et/ou habitants sur certains sites. Ceci est particulièrement visible pendant et après les fêtes d'été des villages. Le paysage étant un des outils de travail de Kayak Tribu, il importe réellement pour l'entreprise que celui-ci soit exempt de détritrus. Bien que des discussions aient été engagées à ce propos avec les municipalités, peu d'effets ont été visibles. Des réunions plus formelles pourraient être organisées en impliquant d'autres parties prenantes, telles que des habitants soucieux de leur cadre de vie. La mise en place de panneaux préventifs et/ou d'îlots de tri pourrait peut-être aider à résoudre ce problème. La Commune pourrait également prévoir des missions supplémentaires de ramassage ou de sensibilisation dans l'emploi du temps de ses agents techniques. Une solution plus poussée encore, mais coûteuse, pourrait être d'employer une personne dédiée à la surveillance des déchets qui ferait des rondes en ville, afin de sensibiliser à cette problématique et d'avoir un effet dissuasif.

CONCLUSION

En résumé, Kayak Tribu bénéficie pleinement des services écosystémiques rendu par la garrigue, à savoir les cours d'eau, la biodiversité et les paysages. Sans ces paramètres, l'activité de canoë-kayak aurait sans doute un succès bien moindre. Les gérants de l'entreprise en ont bien conscience et compensent l'utilisation de cet écosystème en menant des actions de nettoyage, de sensibilisation et de valorisation. Dans ce cas précis, la valorisation de la garrigue s'effectue par la préservation de son identité culturelle et patrimoniale, tout en tenant compte de sa dynamique temporelle.

En revanche, comme pour toute activité, des améliorations restent possibles.

BIBLIOGRAPHIE

Collectif des Garrigues. (2018, consulté le 17.12). Cartogarrigues. http://wikigarrigue.info/lizmap/index.php/view/map/?repository=cartogarrigue100sig&project=00_00_QGS_INTEGRAL

Da Costa, P., Zakaria, Y., Cavril, A., Gardeux, P., Roux, V., Casella, A., & Le Rasle, A. (2014). Label écologique et services écosystémiques des rivières sauvages: application à la rivière française Valserine.

Germaine, M. A., & Barraud, R. (2013). Les rivières de l'ouest de la France sont-elles seulement des infrastructures naturelles? Les modèles de gestion à l'épreuve de la directive-cadre sur l'eau. *Natures Sciences Sociétés*, 21(4), 373-384.

Legifrance (2018a, consulté le 16.12). Code de l'Environnement. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000006833144>

Legifrance (2018b, consulté le 16.12). Code de l'Environnement. <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Nature-et-Biodiversite/Natura-2000/Le-reseau-Natura-2000/Voir-des-extraits-du-Code-de-l-Environnement-relatifs-a-Natura-2000>

Salles, J. M. (2010). Évaluer la biodiversité et les services écosystémiques: pour quoi faire?. Évaluer la biodiversité et les services écosystémiques: pour quoi faire? (2010).

TripAdvisor. (2018, consulté le 16.12). Kayak Tribu. https://www.tripadvisor.fr/Attraction_Review-g319740-d8468262-Reviews-Kayak_Tribu-Sommieres_Gard_Occitanie.html

WEBOGRAPHIE

Convention on Biological Diversity : <https://www.cbd.int/sp/targets/>

Faune flore Languedocienne : http://faune-flore-languedocienne.alwaysdata.net/garrigue/Plantes_garrigue.html

Union internationale pour la Conservation de la Nature : <https://uicn.fr/services-ecologiques/>

ANNEXE 1 : FICHE ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE « GARRIGUES » PRODUCTION

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ :

Kayak Tribu est une entreprise de location de canoë-kayak qui exerce sur l'Hérault et le Vidourle (Hérault, 34). Elle propose plusieurs activités avec des départs échelonnés le long de ces deux fleuves :

- Randonnée nautique au paddle : canoës gonflables ou kayak. Plusieurs parcours proposés allant de 4 à 26 kilomètres en eaux calmes ou eaux vives.

- Bivouacs : 2 jours de randonnée nautique et une nuit au sein du Site Natura 2000.

- Chasse au trésor : randonnée nautique en eau calme sous forme de 4 parcours différents. Des panneaux sont placés tous les kilomètres et présentent des énigmes à résoudre dans ambiance familiale.

- Via ferrata : possibilité de combiner descente et via ferrata.

- Paddle : eaux calmes, paddles géants de 8 à 10 personnes.

Ces activités peuvent se pratiquer d'avril à octobre en location libre pour certaines et accompagnées par un moniteur diplômé d'État pour d'autres. L'entreprise adhère à la charte d'ambassadeurs éco-tourisme du Collectif des Garrigues.

ZONE DE GARRIGUE CONCERNÉE

Kayak Tribu utilise les voies d'eau pour ses activités. Ainsi, l'entreprise exploite un tronçon de 8 kilomètres de rivière entre Sommières et Saint Sériès, ainsi que 2 kilomètres entre Saint Sériès et Villetelle. Au total, ce sont donc 10 kilomètres alloués aux activités de canoë-kayak et de paddle sur le Vidourle (figure 1). La via ferrata pour laquelle Kayak Tribu loue des équipements représente quant à elle une zone d'environ 500 mètres. Une cabane est installée en saison estivale au départ de Sommières pour l'accueil du public. Enfin, un terrain est utilisé à Saint Sériès pour les activités de bivouac. Sur l'Hérault, les descentes de canoë occupent un tronçon de 26 kilomètres entre Ganges et la Combe des Corps (Saint Guilhem le Désert) (figure 2). Les deux fleuves comportent des portions classées Natura 2000.



Figure 1 : Situation géographique des activités de Kayak Tribu sur le Vidourle. Fond de carte Google.



Figure 2 : Situation géographique des activités de Kayak Tribu sur l'Hérault.

Les garrigues concernées par l'activité de l'entreprise sont donc séparées géographiquement : l'une correspond à la zone du Sommiérois, tandis que l'autre est située dans les Hautes Garrigues. Le nombre d'heures d'ensoleillement par an s'échelonne de 2650 heures du côté Sommiérois jusqu'à 2500 heures en Hautes Garrigues ; avec une pluviométrie allant de 750 à 1250 millimètres/an selon le même gradient géographique. La région est marquée par l'élevage bovin et surtout ovin, avec un cheptel de 2500 têtes de brebis du côté de Saint-Martin-de-Londres en Hautes Garrigues. Le Sommiérois est quant

à lui marqué par la production oléifère avec la présence d'une appellation d'origine protégée. (Collectif des Garrigues, 2018)

RÈGLEMENTATION

Réglementation spécifique : L'article L214-12 du Code de l'Environnement stipule que "En l'absence de schéma d'aménagement et de gestion des eaux approuvé, la circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés s'effectue librement dans le respect des lois et règlements de police et des droits des riverains." (Legifrance, 2018a)

Puisqu'il n'existe pas de tel schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le Vidourle ni l'Hérault, Kayak Tribu est libre d'exercer ses activités. L'entreprise a toutefois pris le soin de contacter les mairies riveraines à son lancement, de façon à partir sur une base de bonne entente mutuelle.

Concernant la partie des activités de Kayak Tribu située en zone Natura 2000, la réglementation exprime que les activités susceptibles "d'affecter de manière significative un site Natura 2000 [...] doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site". (Article L414-4 du Code de l'Environnement) (Legifrance, 2018b)

Considérant que les activités de Kayak Tribu ont un impact négligeable sur les objectifs de conservations du site, elles n'ont donc pas eu à subir d'évaluation d'incidences.

Zonage du document d'urbanisme : La cabane amovible et le terrain utilisé pour bivouac sont situés en zone inondable sur le zonage du document d'urbanisme de Sommières. D'autre part, une étude a été réalisée il y a trois ans par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Vidourle sur l'impact des canoë-kayak sur la Jussie (*Ludwigia peploides*). Cette étude a conclu que l'activité de Kayak Tribu ne favorise pas la prolifération de cette espèce envahissante.

STRUCTURE

Forme juridique: Kayak-Tribu est une entreprise dirigée par deux auto-entrepreneurs. Ce statut a été choisi par ces derniers pour des raisons économiques principalement mais aussi pour des raisons pratiques (plus de liberté).

Moyens Financiers : l'entreprise ne touche pas subvention ou d'aide financière particulière. Kayak-Tribu fonctionne donc sur le principe d'auto-financement. L'activité étant principalement saisonnière et touristique, la stabilité économique n'est pas garantie.

Humains : Pendant la pleine saison, des prestataires de services eux-même auto-entrepreneurs sont embauchés afin de subvenir aux attentes des clients. Parmi eux, une personne est embauchée à temps plein, les autres étant payés à l'heure selon les besoins. Le reste de l'année, seule Mme Le Taxin est en

activité.

Matériels : L'entreprise dispose de peu de matériel :

- Une cabane au départ à Sommières sert de stand d'accueil pendant la pleine saison. Elle est amovible et est retirée en hiver pour éviter sa dégradation (crues, intempéries...).

- Un minibus permet de stocker le matériel (principalement les pagaies et les gilets) et de transporter les clients. Ce minibus réalise au minimum 3 aller/retours par jour sur site et n'est pas régit par la charte d'éco-responsabilité.

- Un ancien bâtiment est loué à la Communauté de Communes de Pays de Lunel. Il permet le stockage du matériel. Il comporte aussi une douche de plein air, accessible uniquement au personnel de Kayak Tribu, et des toilettes sèches. Un terrain jouxtant la bâtisse est utilisé pour les activités de bivouac proposées aux clients.

- Plusieurs canoës, paddles, pagaies, gilets, casques d'escalade et autres petits matériels nécessaires à l'activité.

Marchés et concurrence : l'activité de canoë-kayak est très développée dans le département du Gard, et particulièrement sur l'Hérault : il existe au moins quatre autres entreprises de location de canoë-kayak à Saint-Guilhem le Désert. Cependant, Kayak Tribu ne souffre d'aucune concurrence sur le Vidourle. Même si certains tronçons sont partagés avec d'autres activités nautiques, les services proposés ne sont jamais les mêmes.

Productivité et performance : Kayak Tribu accueille ses clients tous les jours entre Avril et Octobre, sur réservation. En Juillet et Août, les départs se font à horaires précis, tandis qu'ils peuvent s'échelonner sur toute la journée les autres mois. Le reste de l'année, seule Mme Le Taxin est en activité et elle s'occupe principalement de la communication et des statistiques/comptabilité de l'année écoulée.

La fréquentation augmente chaque année. La clientèle de Kayak Tribu est internationale et compte des touristes aussi bien français que venant de l'autre côté de l'Atlantique. Kayak Tribu prend soin de son site internet qui représente une opportunité de contact de clients où qu'ils soient. Les commentaires TripAdvisor sont mis en avant et reflètent tous de très bonnes expériences et des clients satisfaits (TripAdvisor, 2018). Cependant, l'entreprise repose aussi beaucoup sur le bouche-à-oreille.

Deux éléments principaux sont mis en avant dans la communication de Kayak Tribu : l'aspect familial des descentes et le milieu naturel dans lequel l'activité prend place. On peut ainsi trouver sur leur site internet de nombreuses mentions du site Natura 2000 et des incitations à porter attention aux déchets.

Il y a peu de demande pour les formules bivouac, où les clients peuvent dormir en tentes suspendues dans les arbres à Saint Sériès. La formule nocturne de descente accompagnée par nuit de pleine lune est également peu demandée. La clientèle recherche ici plutôt l'adrénaline ou la possibilité d'observer

la faune sauvage. Mme Le Taxin reconnaît que peu de communication est faite sur ces deux activités.

Rentabilité : Bien que les chiffres ne nous aient pas été communiqués, Mme Le Taxin assure que leur activité leur permet de vivre convenablement. Cependant, il s'agit d'une activité saisonnière et touristique, qui reste soumise aux fluctuations de visiteurs et donc risquée.

Subventions et aides : Aucune subvention ou aide particulière n'est perçue par Kayak-Tribu. En faisant partie du réseau d'ambassadeurs d'éco-tourisme, l'entreprise peut toutefois être recommandée par les autres ambassadeurs et ainsi bénéficier d'une sorte d'aide ou service rendu.

Perspectives de développement : L'entreprise n'a aucun souhait de se développer pour des raisons techniques et financières. Une augmentation de l'activité entraînerait en effet une augmentation des charges fiscales et de la logistique humaine et matérielle. Ce changement risquerait de briser l'équilibre atteint par l'entreprise à l'heure actuelle. Cependant, des perspectives de développement sur Saint Sériès ont été évoquées, de manière à offrir plus de choix de parcours à ses clients.

Les dirigeants de Kayak-Tribu sont toujours en quête d'idées innovantes leur permettant de diversifier les activités proposées à leur clientèle. Cela permet aussi de ne pas laisser l'entreprise s'essouffler et d'éviter les effets néfastes d'une concurrence d'autres entreprises de sports nautiques.

ANNEXE 1bis : FICHE ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE « GARRIGUES » - TERRITOIRE PTER Vidourle-Camargue et Garrigues

Annexe en lien avec l'annexe 1 : Cette annexe est constituée de questions fermées avec des commentaires libres ou des compléments d'information. La plupart des éléments reste déclarative et c'est l'impression et l'avis de l'acteur qui comptent.

DÉPENDANCE DE L'ACTIVITÉ AU TERRITOIRE DES GARRIGUES ET DU PTER VIDOURLE-CAMARGUE

L'implantation de votre activité «ici» est-elle induite par CE territoire ?

L'activité est transférable à un autre territoire.

Pourquoi ?

L'activité de canoë-kayak en tant que loisir peut s'effectuer sur n'importe quel plan d'eau calme ou d'eau vive du territoire Français du moment que l'étiage permet la navigation pendant la pleine saison. Toutefois, cet aspect technique n'est pas toujours en accord avec les aspects pratiques de la réalité du terrain. Dominique Guary et Stéphanie Le Taxin ont ainsi commencé à travailler sur l'Hérault. Un manque de convivialité avec les acteurs déjà présents les a poussé à devenir auto-entrepreneurs et à créer leur propre entreprise. Cependant, après deux ans passés sur l'Hérault et malgré des idées innovantes comme l'utilisation de canoës gonflables, la pression de fréquentation trop importante les a amenés à s'implanter ailleurs. Kayak-Tribu s'est alors déplacée sur le Vidourle où la concurrence est inexistante et où la fréquentation est moins importante, tout en gardant une antenne sur l'Hérault pour les groupes.

Œuvrez-vous ou avez-vous œuvré pour que votre activité soit liée à ce territoire ?

Oui, dans le sens où le premier territoire était moins propice à l'activité. En s'implantant sur le Vidourle, Kayak-Tribu a pu développer des activités qui n'auraient pas été possibles ailleurs comme la via ferrata ou les panneaux explicatifs en zone Natura 2000. Le succès de ces activités a créé un lien fort avec ce nouveau territoire.

Si votre activité est liée à ce territoire, vous semble-t-il qu'elle soit liée/influencée par un/e ou plusieurs usages/pratiques historiques/traditionnel(le)s en garrigues ?

Les anciennes pratiques des garrigues telles que le pastoralisme ont permis de maintenir les milieux ouverts et d'augmenter relativement la biodiversité. Cela permet donc aux kayakistes d'avoir un

certain confort de vue sur les paysages, la faune et la flore du territoire. En l'absence de gestion, les bords du Vidourle se transformeraient en friches et seraient hostiles aux clients.

IMAGE DES GARRIGUES ET DES PAYSAGES DU PTER VIDOURLE-CAMARGUE

Contribuez-vous à ce que paysages et territoires soient connus ou mieux connus par la population/ les élus/autre(s) ? A quelle(s) échelle(s) et quel public ?

L'activité contribue à faire connaître les garrigues, ses ressources et ses typicités aux niveaux local, régional, national et international.

Une partie des activités se déroule dans un site Natura 2000. Des panneaux ont donc été mis en place afin de sensibiliser le grand public aux espèces et aux habitats de ce site. Ils sont disposés tous les kilomètres et comportent des informations sur les espèces ainsi que des énigmes à résoudre. Le personnel de Kayak-Tribu contribue à leur utilisation en orientant les clients vers ces panneaux. De plus, faisant partie du réseau d'ambassadeurs éco-tourisme, des préconisations sur le respect de l'environnement sont visibles sur la page de l'entreprise. Le personnel est formé de manière à connaître les espèces remarquables (libellules, anguilles, chauve-souris) afin de pouvoir transmettre ce savoir aux clients venus du monde entier.

SOUTIEN POLITIQUE

Participez-vous à des commissions et/ou réunions concernant la politique locale, et/ou êtes-vous connu et/ou soutenu par des collectivités ?

Vous êtes connus sans recevoir de soutien particulier de la part des collectivités.

COLLABORATION / MUTUALISATION

Travaillez-vous avec des professionnels d'autres domaines/disciplines que la/les vôtre(s) ?

Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?

Une collaboration ponctuelle avec une particulière a été mise en place pour la première fois en 2017 afin de faire une opération de nettoyage des rivières. La personne en question organisait l'événement et l'entreprise a prêté le matériel (kayaks).

Collaborez-vous avec d'autres acteurs du même type que vous (même secteur d'activité)?

Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?

Indépendance totale de mon activité.

RÉSEAUX

Vous faites partie du réseau « Ambassadeurs Éco-tourisme » du PTER Vidourle-Camargue :

- Points faibles et inconvénients pour vous ?

Dans ses début, le réseau a connu une très belle dynamique. La charte imposait beaucoup de contraintes mais accueillait tout de même des adhérents. En revanche, cette initiative s'est essouffée avec le temps. Des activités continuaient à être proposées toute l'année mais en période hors estivale, peu de personnes se sont montrées présentes. Il faut donner un nouveau souffle au réseau!

- Points forts et avantages pour vous ?

Le principal point fort du réseau était qu'il nous permettait de rencontrer et de tisser des liens conviviaux et professionnels avec des structures de domaines très diversifiés sur le territoire. De plus il y avait beaucoup d'activités de sensibilisation gratuites proposées aux ambassadeurs sur la nature en général (moustiques, garrigue, vins...).

Faites-vous partie d'un ou plusieurs autres réseaux (x) ?

Non.

POSITIONNEMENT GÉO-ÉCONOMIQUE

Quels sont les impacts géo-économiques de votre activité ? (De l'achat de matière première à la (re)vente de produits, en passant par la communication, ...)

Échelle(s) :

- locale (communication par bouche-à-oreille majoritairement + site internet)
- régionale (achat de matières premières)
- nationale (achat de matières premières)
- internationale (clientèle américaine, canadienne, anglaise, hollandaise, belge qui sont en vacances sur place)

Travaillez-vous avec des intermédiaires pour la commercialisation de vos produits/services ?

L'entreprise possède un site internet. Mis à part cela, la communication sur Kayak-Tribu repose surtout de bouche à oreille.

Êtes-vous un intermédiaire dans la commercialisation de produits/services proposés par un autre acteur économique ?

Non.

PERSPECTIVES

Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ?

Équilibre commercial (l'activité a atteint les objectifs souhaités et kayak-tribu ne souhaite pas la développer davantage).

Si non, envisagez-vous d'y réfléchir ? Rencontrez-vous un/des frein(s) pour mener cette éventuelle réflexion ?

Non.

INNOVATION

Comment estimez-vous le niveau d'innovation de votre entreprise sur le territoire ?

Innovante.

Utilisez-vous un ou plusieurs outils numériques ? Si oui, le ou lesquels ?

Un site internet : <https://www.kayak-tribu.com/fr/>

Et pour quel(s) aspect(s) de votre activité ?

Le site internet permet de présenter l'entreprise, les différentes activités proposées, les informations pratiques et les photos. Il met en avant les commentaires TripAdvisor que des clients précédents ont laissé (toujours positifs) et permet aux futurs clients de contacter l'entreprise. Le site internet est accessible en français et en anglais. Enfin, il fournit les liens des sites internet des partenaires, tels qu'Offices de tourisme, gîtes, campings et résidences de tourisme.

ANNEXE 2: Description et analyse sommaire des principaux impacts de l'activité sur l'environnement et recommandation d'actions d'amélioration

Cette description et analyse sommaire indique autant les impacts positifs que les impacts négatifs de l'activité sur l'environnement au sein large.

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Milieu physique : topographie, sol, eaux superficielles et souterraines

L'entreprise Kayak Tribu met à disposition des canoë-kayak et stand-up paddles et propose des parcours localisés sur le Vidourle sur la portion de Sommières à Saint Sériès, ayant un mauvais état écologique selon la Directive Cadre sur l'Eau (2009). Ce mauvais état est principalement dû à la pollution domestique (rejet de déchets) et industrielle (rejet de pesticides dans le cours d'eau). L'état chimique des eaux superficielles est cependant jugé en bon état dû à une bonne oxygénation des eaux. D'autres parcours sont proposés par Kayak Tribu sur les gorges de l'Hérault entre Ganges et Saint-Guilhem-du-Désert, tronçon étant en bon état écologique de Ganges à Causse-de-la-Selle et en état moyen de Causse-de-la-Selle à Saint-Guilhem-du-Désert. L'état chimique des eaux superficielles est en revanche très bon pour l'Hérault.

La forte fréquentation piétonne des rives du Vidourle (qui peut potentiellement être augmentée par le débarquement des canoës lors des pauses sur le parcours) et de l'Hérault engendre l'altération des berges ainsi que celle des "plages" d'arrêts. Louant des centaines de canoës-kayaks pendant les journées de haute saison, l'activité de Kayak Tribu peut aussi favoriser la pollution des eaux de surface par le rejet de déchets par ses clients, bien que tout soit fait pour que cela n'arrive pas.

Les nuits en bivouac proposées par Kayak Tribu (tentes suspendues dans les arbres) sont également susceptibles de laisser des traces après le passage des usagers, notamment des déchets laissés sur place. À noter que des toilettes sèches ont été mises en place pour améliorer le confort des usagers et également limiter l'impact du passage sur le site.

Milieu naturel : faune et flore

La majorité des activités proposées par Kayak Tribu se réalisent sur le Vidourle, fleuve d'intérêt biologique classé site Natura 2000 qui fait l'objet d'une zone spéciale de conservation de part la diversité d'espèces piscicoles qu'il abrite mais également car on y trouve le Gomphe de Graslin, une libellule d'intérêt communautaire. Des espèces comme la loutre, le castor, le renard et quelques espèces de chauve-souris sont également présentes sur le tronçon utilisé par les canoës-kayaks (SFEPM-Biotope,

2010). Pratiquant leur activité de location d'Avril à Octobre, les descentes peuvent engendrer un dérangement sonore et visuel de la faune avec par exemple une perturbation des espèces se reproduisant au printemps ou en été. En effet, Kayak-tribu propose également des descentes nocturnes qui permettent à un petit groupe d'une dizaine de personnes d'utiliser des canoës éclairés à l'aide de lampes torches pour descendre le Virdoule encadré par l'un des propriétaire de Kayak-tribu. Cette activité peut avoir un impact sonore sur les chiroptères qui chassent de nuit. Cependant, même si ces activités ont un impact sur la faune et la flore, Kayak tribu sensibilise et éduque particulièrement à l'environnement notamment avec une formule "chasse au trésor" qui permet de découvrir ce qu'est le réseau Natura 2000 et pourquoi il existe.

Paysage et patrimoine

Les activités aquatiques comme le paddle et le kayak sont aujourd'hui bien ancrées dans le paysage des gorges de l'Hérault. Si les kayak et paddle font partie du paysage "dynamique", ils sont cependant rangés et stockés lors de la basse saison et ne sont donc pas constamment visibles. Il n'y donc pas d'amas de bateaux en plastiques laissés sur les rives comme on peut parfois le voir sur certains cours d'eau.

Activités humaines

L'activité de canoë-kayak a aujourd'hui un poids majeur dans le paysage socio-culturel des gorges de l'Hérault et sont bien implantées sur le Virdoule. Sur les deux cours d'eau, ces activités sont même jugées comme favorisant l'atteinte du bon état écologique.

Risques majeurs (inondation, feu de forêt, etc.). Uniquement indiquez si votre activité a un impact (+ ou -) sur un des différents type de risques.

L'activité n'a pas d'effet sur les risques environnementaux. En revanche, en cas de sécheresse ou de crue, la rivière n'est pas navigable.

Analyse du Cycle de Vie de l'activité :

Les kayaks utilisent fabriqué selon la charte du développement durable de BIC :

De la conception à la fin de vie, les produits BIC Sport respectent l'environnement. L'unité de production étant implantée en France, tous les produits sont fabriqués dans le strict respect de la réglementation européenne sur les conditions de travail.

L'Open BIC, les kayaks et les annexes sont entièrement recyclables en fin de vie. Ils peuvent être intégralement broyés et réutilisés.

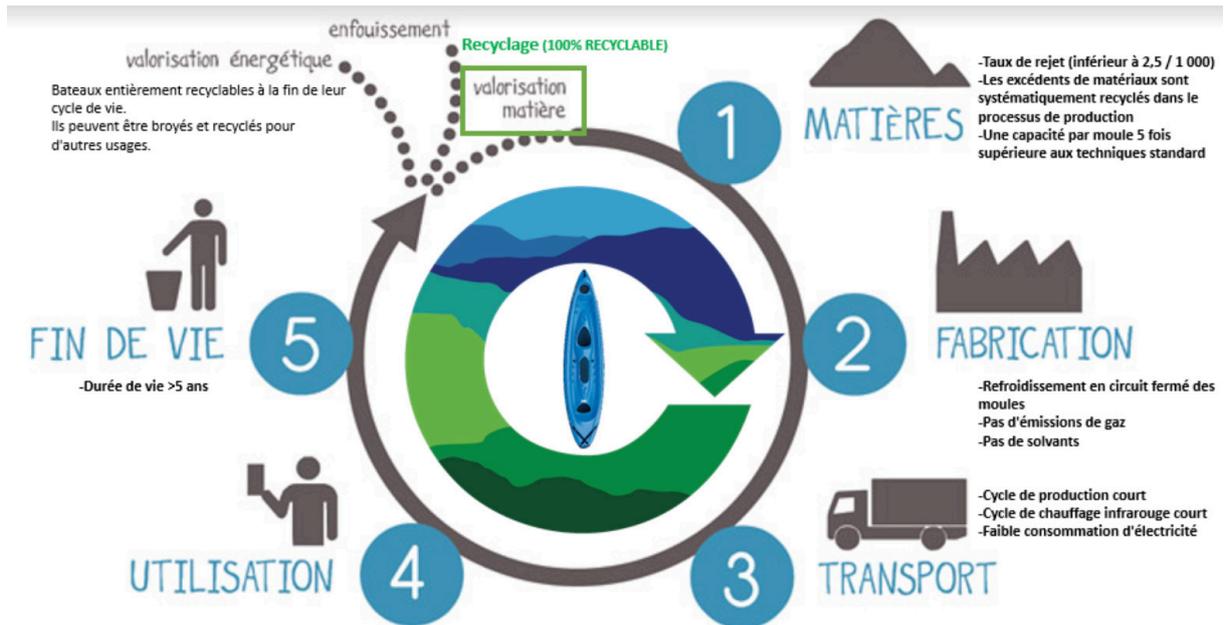


Figure 3 : Cycle de vie des kayaks utilisés par Kayak Tribu.

FICHE ACTION 1 : Nuisances sonores

Facilité



Moyens humains



Coûts financiers



Court terme



Sensibilisation



IMPACT

La pratique du canoë kayak sur les cours d'eau d'avril à octobre (et parfois la nuit) engendre une pollution sonore. Bien que de nombreuses consignes et préconisations soient données par Kayak-tribu, il est difficile de les faire respecter par les pratiquants. Ainsi, les descentes sont souvent accompagnées de cris, de chants, de bavardages etc. Ces nuisances sonores semblent inévitables dans le monde du canoë-kayak. Pourtant, leurs conséquences peuvent être très graves.

ENJEUX

La pollution sonore peut engendrer des dérangements très importants, en particulier chez les espèces animales. Avant même de parler des cris ou des chants des pratiquants, le simple passage des canoës engendre du bruit qui peut nuire à la faune aquatique (Higham et Lück, 2007). C'est d'autant plus vrai en été lorsque des centaines de canoës par jours descendent les cours d'eau.

Ensuite, les nuisances sonores provenant des pratiquants eux-mêmes peuvent perturber les espèces animales aquatiques et terrestres. Par exemple, des cris peuvent être assimilés à la présence de prédateurs pour des espèces de mammifères, amphibiens, reptiles ou oiseaux (Quadros et al. 2014). Ce stress intense et continu tout au long de la saison peut amener à une désertion totale des abords des cours d'eau utilisés par les kayakistes. Ne restent alors que les espèces anthropophiles, souvent considérées comme « nuisibles » comme le ragondin.

Enfin, pendant les périodes de reproduction des animaux et en particulier des oiseaux, les nuisances sonores peuvent engendrer un abandon des petits ou des couvées menant à l'échec de reproduction de ces espèces (Ortega 2012).

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

Concrètement, il est possible de réduire les nuisances sonores sans pour autant mettre en danger l'activité et l'entreprise. En effet, même si des consignes sont données aux pratiquants, elles sont souvent peu respectées ce qui peut se comprendre. En revanche, ce qui est moins normal est que les groupes accompagnés par un moniteurs dérogent également à la règle. Les moniteurs ne sont en effet pas là pour assurer un rôle de police et ne souhaitent pas frustrer leurs groupes. Cependant, peut-être que des formations pour chaque moniteur ou les problématiques liées aux nuisances sonores seraient abordées permettraient d'apporter de nouvelles manières de s'amuser sur les cours d'eau, sans forcément crier. Avec ces nouvelles notions pédagogiques et ces connaissances, les moniteurs des groupes pourraient

imposer sans craintes quelques consignes comme :

- Ne pas crier,
- Chanter sur des tronçons à moins forts enjeux (pâtures),
- Eviter d'entrechoquer au maximum les canoës,
- Organiser des jeux et animations qui ne nécessitent pas ou peu de crier, comme par exemple

essayer de détecter une espèce d'oiseau et la montrer simplement du doigt. Jeux de signes, etc....

Ce type d'informations ou de formation pourraient être dispensées par le personnel de Kayak-Tribu et les actions engendrées auraient un coût nul pour l'entreprise.

FICHE ACTION 2 : Pollution visuelle

Facilité



Court terme



Moyens humains



Sensibilisation



Coûts financiers



IMPACT

La pratique du canoë kayak sur les cours d'eau d'avril à octobre engendre une pollution visuelle. En effet, les canoës et les kayaks, même s'ils sont de la marque BIC, restent des objets artificiels qui n'ont rien à faire dans un environnement naturel. De plus, les couleurs des embarcations sont systématiquement de couleurs très vives et peu naturelles (rouges, bleus, verts etc.). La nuisance visuelle que provoque les canoës kayaks peuvent avoir de graves conséquences sur la faune présente sur les tronçons exploités par Kayak-Tribu.

ENJEUX

Les couleurs et les formes des objets ont une importance cruciale dans le règne animal car elles transmettent des informations. Par exemple, certaines couleurs peuvent être signe de bonne santé ou de toxicité, idem pour les formes. Aussi, chez les insectes et les oiseaux, les couleurs ont un rôle très important pour le nourrissage. Les animaux peuvent alors être perturbés par les canoës kayaks et être induits en erreurs à cause des formes ou des couleurs de ces derniers. Les insectes peuvent être attirés par les couleurs vives, pensant à des patches floraux (Weiss 1944) et augmentent ainsi le risque d'être gobés par des poissons.

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

Une solution très simple et peu coûteuse peut être apportée au problème de pollution visuelle. En effet, il est possible de se fournir en matériel chez un fournisseur vendant des canoës kayaks de couleurs naturelles (dégradés de verts, taupe, marron etc.). Bien sûr, nous ne préconisons pas de remplacer tout le matériel d'un coup ce qui serait très coûteux et très désavantageux en termes de bilan carbone. En revanche, pour chaque canoë ou kayak obsolète, il peut être remplacé par un neuf de ce type. Ces canoës sont très simples à trouver sur le net, qu'ils soient rigides ou gonflables (Amazon, Decathlon etc.). Cette solution ne sera pas plus coûteuse que de racheter des canoës fluos.

Une autre solution serait de peindre les canoës avec de la peinture non polluante. Cependant, même si l'activité peut être organisée avec des enfants et peut avoir un aspect de sensibilisation, elle reste tout de même très coûteuse.

Dans les deux cas, les moniteurs et les responsables de Kayak-Tribu pourront communiquer sur les raisons qui les ont poussés à faire ces changements (ou cours des descentes par exemple).

FICHE ACTION 3 : Altération des berges

Facilité



Court terme



Moyens humains



Sensibilisation



Coûts financiers



IMPACT

La forte fréquentation piétonne des rives des cours d'eau, qui peut être augmentée par le débarquement des canoës lors des pauses sur le parcours, engendre l'altération des berges ainsi que celle des "plages" d'arrêts. Cette altération accentue l'érosion des berges.

ENJEUX

Les berges assurent d'importantes fonctions écologiques. Elles constituent le support de la végétation herbacée et ligneuse, un habitat pour la faune et la flore et un secteur d'échanges entre le lit mineur et le lit majeur. Toutefois, avant toute intervention, il faut au préalable s'interroger sur les causes de l'érosion. Dans ce contexte ce sont principalement l'absence de végétation et le piétinement qui causent l'altération des berges :

- l'absence de végétation : la végétation, par son système racinaire, permet de maintenir la structure de la berge. Lorsqu'elle est absente, la berge devient plus vulnérable à l'action de l'érosion.
- le piétinement. La fréquentation piétonne et le débarquement des canoës dégrade les berges. Lorsque la couverture végétale a disparu, une zone boueuse se forme, qui engendre une concentration excessive en matières en suspension.

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

Protéger la berge par des techniques de génie végétal. Dans les cas où une protection est nécessaire, il faut privilégier des techniques de génie végétal. Elles présentent l'intérêt d'être respectueuses des milieux aquatiques et des paysages et elles permettent de dissiper l'énergie. A contrario, les enrochements, ont tendance à déplacer le problème vers l'aval et à rediriger les forces d'arrachement vers un autre secteur. Leurs mises en place sont assez complexes en raison des paramètres à prendre en compte : débit du cours d'eau, vitesse du courant, profondeur, hauteur et composition de la berge. Les techniques de génie végétal aboutissent à de véritables ouvrages vivants de protection où des végétaux (ligneux ou herbacés) sont utilisés comme matériaux de construction. Ces techniques recréent une végétation naturelle capable de stabiliser les berges.

Une ripisylve diversifiée et entretenue présente de multiples intérêts. Elle constitue une garantie notamment contre l'érosion des berges (maintien de leur stabilité), le réchauffement des eaux (zone d'ombrage), l'aggravation des inondations (frein aux écoulements) et de la qualité des cours d'eau (filtre contre la pollution venant des versants).

FICHE ACTION 4 : Sensibilisation aux déchets

Facilité



Moyens humains



Coûts financiers



Court terme



Sensibilisation



IMPACT

La forte fréquentation des rivières par les canoë-kayak en période estivale engendre une augmentation des déchets présents sur les cours d'eau ou sur leurs rives (Da Costa *et al.* 2014). Ces déchets contribuent à la détérioration de la qualité des cours d'eau ainsi que la qualité des milieux que les espèces utilisent pour se nourrir et se reproduire.

ENJEUX

La sensibilisation au ramassage de déchets et plus largement, les dégâts qu'engendrent leur rejet sur la biodiversité locale et son environnement fait partie intégrante du plan stratégique de la convention pour la biodiversité 2011-2020 et des objectifs «Aichi biodiversity» (<https://www.cbd.int/sp/targets/>). Dans un premier temps, Kayak tribu sensibilise au besoin crucial de ne pas rejeter ses déchets lorsqu'ils louent leur canoë-kayak, stand-up paddle ou anime la chasse au trésor. Dans un second temps, l'entreprise prend elle-même part à la collecte des déchets en prêtant leurs canoës pour «nettoyer la rivière» avant la saison estivale. Les enjeux associés à ces actions sont les suivants :

- prise de conscience de la population locale et des touristes de l'impact qu'ont les déchets laissés sur place autant sur la biodiversité que sur le paysage.
- contribution au maintien du bon état écologique de la rivière et de la biodiversité associée.
- sensibilisation à la nécessité de combiner de manière durable les activités économiques, sociales et environnementales (Germaine et Barraud 2013)

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

À l'initiative d'une habitante de Sommières ayant constaté la dégradation de la rivière par le rejet des déchets, Kayak Tribu propose de prêter ses kayaks afin de descendre le Vidourle et ramasser les déchets sur les berges et dans l'eau. Cette action a eu lieu pour la première fois en 2018 mais sera très certainement réitérée en 2019. Des informations de sensibilisation sont disponibles sur le site internet de l'entreprise quant au ramassage de ses propres déchets, mais aussi de ceux que l'on peut croiser sur les rivières au cours des descentes. Ainsi, Kayak Tribu participe au ramassage de déchets générés par d'autres activités que la leur et participent à une journée de ramassage officielle par année. Les accompagnateurs de groupes veillent à ce que l'intégralité des pique-niques soit rapatriée ; et les clients partant seuls sont sensibilisés à cet enjeu.

FICHE ACTION 5 : Transports doux

Facilité



Court terme



Moyens humains



Sensibilisation



Coûts financiers



IMPACT

La forte fréquentation piétonne des rives des cours d'eau, qui peut être augmentée par le débarquement des canoës lors des pauses sur le parcours, engendre l'altération des berges ainsi que celle des "plages" d'arrêts. Cette altération accentue l'érosion des berges

ENJEUX

Les berges assurent d'importantes fonctions écologiques. Elles constituent le support de la végétation herbacée et ligneuse, un habitat pour la faune et la flore et un secteur d'échanges entre le lit mineur et le lit majeur. Toutefois, avant toute intervention, il faut au préalable s'interroger sur les causes de l'érosion. Dans ce contexte ce sont principalement l'absence de végétation et le piétinement qui causent l'altération des berges :

- l'absence de végétation : la végétation, par son système racinaire, permet de maintenir la structure de la berge. Lorsqu'elle est absente, la berge devient plus vulnérable à l'action de l'érosion.
- le piétinement. La fréquentation piétonne et le débarquement des canoës dégrade les berges. Lorsque la couverture végétale a disparu, une zone boueuse se forme, qui engendre une concentration excessive en matières en suspension.

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

Protéger la berge par des techniques de génie végétal. Dans les cas où une protection est nécessaire, il faut privilégier des techniques de génie végétal. Elles présentent l'intérêt d'être respectueuses des milieux aquatiques et des paysages et elles permettent de dissiper l'énergie. A contrario, les enrochements, ont tendance à déplacer le problème vers l'aval et à rediriger les forces d'arrachement vers un autre secteur. Leurs mises en place sont assez complexes en raison des paramètres à prendre en compte : débit du cours d'eau, vitesse du courant, profondeur, hauteur et composition de la berge. Les techniques de génie végétal aboutissent à de véritables ouvrages vivants de protection où des végétaux (ligneux ou herbacés) sont utilisés comme matériaux de construction. Ces techniques recréent une végétation naturelle capable de stabiliser les berges.

Une ripisylve diversifiée et entretenue présente de multiples intérêts. Elle constitue une garantie notamment contre l'érosion des berges (maintien de leur stabilité), le réchauffement des eaux (zone d'ombrage), l'aggravation des inondations (frein aux écoulements) et de la qualité des cours d'eau (filtre contre la pollution venant des versants).

FICHE ACTION 6 : Site Natura 2000

Facilité



Court terme



Moyens humains



Sensibilisation



Coûts financiers



IMPACT

Le site Natura 2000 du Vidourle a été proposé par la DIREN Languedoc Roussillon ,Direction Régionale de l'Environnement, comme Site d'Intérêt Communautaire en Avril 2006. Il concerne 11 communes du bassin versant (Sommières, Junas, Boisseron, Aubais, St Sériès, Gallargues le Montueux, Villetelle, Aimargues, Lunel, St Laurent d'Aigouze, Marsillargues) sur un linéaire de 25km. Ainsi, L'Établissement Public Territorial de Bassin a été désigné à juste titre, comme étant la structure porteuse du dispositif « Natura 2000 ». Le Document d'Objectifs » (DocOb) Natura 2000, validé en comité de pilotage, dresse de façon minutieuse les étapes de l'ensemble de nos actions à développer et objectifs à atteindre, tout en posant le diagnostic précis sur la situation écologique et socio-économique du site. Les activités économiques proches du fleuve et la présence d'une urbanisation sauvage (cabanisation), favorise la dégradation des milieux nécessaires à la survie et la reproduction des espèces présentes dans la zone Natura 2000. Dès lors, le développement raisonné des activités humaines apparaît primordial pour espérer conserver une bonne qualité des milieux pour les populations futures. Bien qu'une partie de l'activité de Kayak Tribu se déroule dans un site Natura 2000, il n'existe pas de projet commun avec ses animateurs. Ainsi, les panneaux explicatifs mis en place sur le Vidourle par l'entreprise provenaient d'une initiative indépendante. Natura 2000 se veut pourtant être un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, et ce, dans un cadre global de développement durable. Cette notion de réseau implique donc de concilier activités humaines et protection des milieux naturels afin de répondre aux enjeux environnementaux planétaires et locaux. Nous avons cependant noté un manque de contact et de collaboration avec les structures voisines, notamment la Commune et les agents du site Natura 2000. Il est probable que cette frontière invisible entre ces trois parties défavorise l'activité de Kayak-Tribu.

ENJEUX

Les cours d'eau et leurs abords sont des écosystèmes propices à la vie sauvage. Tous les pratiquants de Canoë Kayak ont pu observer la diversité biologique dans l'eau et sur les berges si caractéristique du Vidourle. Les ripisylves ou forêts des rives des cours d'eau sont des milieux surprenants en région méditerranéenne: Les berges des rivières sont toujours bien plus humides que les zones aux alentours et la fraîcheur de ces forêts contraste fortement avec l'atmosphère des garrigues sèches et des vignes. Sur le territoire de pratique de Kayak Tribu, la ripisylve forme un ruban dense de végétation avec des arbres de grandes tailles et à feuillage caduc (Aulnes glutineux, Saules pourpres et blanc, frênes,

Peupliers) qui se rencontrent plus couramment dans les forêts continentales. Le cours du Vidourle et ses berges abritent des espèces rares ou remarquables: des mammifères comme le Castor, des oiseaux comme le Rollier d'Europe ou le Héron bihoreau, des poissons migrateurs comme l'Alose feinte, et des crustacés comme l'Écrevisse à pattes blanches. Ces espèces et habitats, considérées comme étant d'intérêt communautaire et présents de Sommières à la mer, font partie depuis 2006, du dispositif Natura 2000. Le cours d'eau et sa ripisylve constituent de véritables corridors biologiques: ils servent d'axe de migration pour les poissons qui remontent le fleuve comme l'Alose, de couloir de déplacement pour les mammifères comme le Castor et de relais pour les oiseaux comme le Rollier d'Europe. Les parcours de canoë-kayak traversant la zone Natura 2000, permettent aux moniteurs de sensibiliser leurs clients à l'environnement. L'entreprise est très active dans la préservation de son environnement de travail et met un point d'honneur à transmettre cet engouement à ses clients.

MOYENS ET MODALITÉS MIS EN ŒUVRE

Des partenariats seraient d'une grande aide à l'entreprise notamment sur des problématiques de gestion des déchets ou de nuisances sonores ainsi que sur des problématiques de valorisation de la biodiversité. On peut conseiller à Kayak Tribu de se rapprocher des animateurs du site Natura 2000 pour proposer des opérations de nettoyage en commun, ou pour organiser des sorties naturalistes en canoë par exemple.

Sont donc à encourager :

- un partenariat avec les structures en charge de plans ou/et de programmes de gestion sur le site
- l'entretien et la restauration des arbres et de la végétation naturellement présents au bord du cours d'eau (maintien, voire développement, des habitats rivulaires et des corridors biologiques aquatiques)
- la restauration conciliée des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné d'embâcles en collaboration avec le gestion de la zone Natura 2000.
- un chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable dont les procédures implique Kayak Tribu et leurs besoins
- une fréquentation limitée et organisée du site notamment pour les activités touristiques du site telles que le canoë kayak.
- les aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact et Sensibilisation des acteurs locaux, des usagers du site et du grand public sur l'intérêt écologique du site.
- la participation de Kayak Tribu à au moins un groupe de travail pour l'élaboration des panneaux et de plaquette de sensibilisation sur les espèces d'intérêt communautaire et la qualité de l'eau pour le grand public et la réalisation d'une fiche de bonnes pratiques à destination des usagers du site.

Une meilleure collaboration entre la structure et les instances de gestion pourrait aussi être l'occasion de promouvoir des produits locaux/d'en faire déguster en partenariat avec d'autres ambassadeurs éco-tourisme (notamment lors des journées pic-nic).

ANNEXE 3 : DIAGNOSTIC D'APPLICATION DE LA CHARTE "AMBASSADEURS ÉCO-TOURISME"

La partie de la Charte s'appliquant à Kayak Tribu est celle portant sur les activités de loisir.

	Fait	En cours	Non fait	NC	Commentaires
1. Gérer la ressource					
Tri des déchets					
Mettre des poubelles de tri à disposition			x		Kayak Tribu ne propose pas d'îlot de tri. Il n'y a pas de lieu d'accueil du public.
Veiller au ramassage des déchets en cas d'activité itinérante	x				
Énergie	Les critères d'Énergie et d'Eau ne s'appliquent pas à Kayak Tribu, qui ne dispose pas de lieu d'accueil du public. La cabane amovible n'est pas équipée d'électricité, la douche extérieure et les toilettes sèches du site de Saint Sériès sont accessibles uniquement au personnel de l'entreprise.				
Eau					
Synthèse : 1/2 L'entreprise utilise très peu voire aucune ressources en eau ou électricité dû à son activité saisonnière et à l'absence de structure d'accueil. Ils pourraient proposer des poubelles de tri au moment de la récupération des canoës : en effet, il arrive que les usagers fassent des pauses pic-nic durant leur balade. Kayak Tribu pourrait potentiellement mettre à disposition des poubelles de tri afin que les usagers soient sensibilisés et ne laissent pas leur déchets sur place.					
2. Pratiquer les éco-gestes					
Participer ou animer une journée nettoyage de la nature	x				Une personne extérieure à l'entreprise a émis l'idée du ramassage de déchets en 2018 sur le Vidourle et ses berges, constatant leur augmentation durant la période estivale. Kayak Tribu s'est associé à ce mouvement en prêtant les kayaks et en participant eux-mêmes au ramassage de déchets. Les gérants de Kayak tribu sont favorables à la réitération de ce projet en 2019.
Respecter la législation en vigueur dans les espaces naturels	x				Kayak Tribu est bien consciente des enjeux du site Natura 2000 à travers lequel les clients naviguent. Comme expliqué précédemment, les déchets sont systématiquement ramassés, le dérangement des espèces est limité et les usagers sont sensibilisés à la présence et protection des espèces qu'ils sont susceptibles de croiser.
Respecter les milieux naturels sensibles	x				Comme cité précédemment, Kayak Tribu sensibilise sa clientèle à la présence d'une zone N2000 sur la quasi-totalité du tronçon pratiqué sur le Vidourle.
Ne pas détériorer les chemins ou la flore	x				L'activité se déroulant sur les rivières, aucun chemin n'est emprunté. Lors des bivouacs, l'utilisation de tentes spéciales montées dans les arbres limite l'impact sur le sol. Toutefois, lors des arrêt en bordure de la rivière, le piétinement est important. Le fait étant que les groupes de personnes sont parfois nombreux et peuvent rapidement détériorer la flore aux endroits sélectionnés pour s'arrêter.

Respecter les autres usagers de l'espace naturel	x				Kayak Tribu entretient de bonnes relations avec les autres usagers, aucun conflit n'est à déplorer.
Entretenir proprement son matériel (produit bio dégradable...)	x				
Synthèse : 6/6 L'entreprise est largement sensibilisée et sensibilise également à l'éco-responsabilité de leur activité. De la conception de leur kayak à la sensibilisation de la faune et de la flore qui entoure le lieu d'activité, Kayak tribu pratique les écogestes à chaque étape de leur activité.					
3. Manger local					
Proposer la découverte d'un produit local dans le cadre de dégustation			x		Les activités proposées par Kayak Tribu concernent la majorité du temps des demi-journées. Les options de bivouac étant pour l'instant peu demandées, cela peut expliquer pourquoi cette thématique du "manger local" n'a pas encore été explorée.
Promouvoir un produit coup de coeur			x		
Valoriser les restaurants qui travaillent avec les produits de saison			x		
Synthèse : 0/3 Kayak tribu ne participe pas réellement à la promotion du marché local en termes de restauration. Il pourrait être intéressant de promouvoir les marchés locaux ou les restaurants engagés à servir des produits issus d'une agriculture raisonné. Cette promotion se ferait par du bouche à oreille majoritairement ou sur le site internet de Kayak Tribu. Il est important de souligner que cette note de 0/3 n'est pas négative pour Kayak tribu. Étant donné que l'entreprise ne propose pas de restauration à ses clients, la promotion de la restauration locale est un bonus pour eux et pour les clients.					
4. Se déplacer en douceur					
Offrir un avantage au clients qui viennent avec un transport doux			x		Kayak Tribu travaillant dans de petits villages, les options de déplacement doux sont plus limitées que plus proche des grands centres.
Mettre à disposition les cartes touristiques promouvant les déplacements doux			x		
Éco-compenser le CO2 rejeté dans le cadre de mes activités			x		
Synthèse : 0/3 Les transports doux sont très limités pour se rendre au départ des parcours de Kayak Tribu. Il serait en revanche possible de promouvoir le transport à vélo pour les touristes étant en vacances à Sommières ou dans les environs. Il serait également intéressant d'organiser des navettes entre les campings et les débuts de parcours pour éviter la «sur-utilisation» de la voiture.					
5. Patrimoine naturel et culturel					
Faire découvrir, respecter et transmettre le Patrimoine naturel et culturel	x				C'est le cas : Kayak Tribu a de sa propre initiative mis en place des panneaux explicatifs sur le site Natura 2000 traversé. Les accompagnateurs sont aussi formés à l'identification d'espèces sauvages. Comme expliqué par Mme Le Taxin, l'attractivité pour les activités proposées par Kayak Tribu repose en très grande partie sur le cadre naturel exceptionnel dont le département du Gard est doté. Il est donc dans leur intérêt de le préserver et de transmettre leurs connaissances concernant ce paysage unique.

